RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 60023
Numéro SIREN : 353 593 031
Nom ou dénomination : "M.G.A."

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2013 sous le numéro de dépôt 838

A.838
04/03/13

Société Anonyme

« **M.G.A.** »

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Capital social : 355.184 €uros

Siège social : Zone Industrielle de la Barbière
VILLENEUVE-SUR-LOT
(*Lot-et-Garonne*)

RCS AGEN B 353.593.031.
SIRET : 353.593.031.000.27.

o=o=o=0=o=o=o

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2013

L'an deux mille treize,

le jeudi trente-et-un janvier,

à douze heures trente,

les administrateurs de la société « M.G.A. », Société Anonyme au capital de 355.184 €uros, divisé en 22.199 actions de 16 €uros, se sont réunis à l'issue de l'Assemblée Générale tenue le même jour au même endroit dans les locaux du Cabinet d'Avocats DLA Piper UK LLP sis à Paris (Paris 9ème), 15-17, Rue Scribe.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée, en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire.

Celle-ci est présidée par Monsieur Ludovic COUILLAUD, Administrateur spécialement élu à cet effet par les membres du Conseil présents à la réunion.

Le Président constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1°) Démission du Président du Conseil d'administration ;
2°) Nomination du Président du Conseil d'administration.

Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les décisions suivantes :

SB P.B

PREMIERE DECISION - DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil prend acte de la démission en date de ce jour de Monsieur Jean-Louis ZAMBON de ses fonctions de Président du Conseil d'administration.

SECONDE DECISION - NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration nomme pour le remplacer Monsieur Ludovic COUILLAUD, né à Dreux (Eure-et-Loir), le 13 Avril 1970, et demeurant à BOUTIGNY-PROUAIS (Eure-et-Loir - 28410), 14, Rue des Sablons, Lieudit « Beauchêne », aux fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions de l'article 225-51-1 du Code de Commerce.

Le Président est nommé à compter de ce jour pour le temps restant à courir de son mandat d'administrateur.

Monsieur Ludovic COUILLAUD déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié.

Il précise qu'il n'est pas dans une situation d'incompatibilité ou autre de nature à lui interdire l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

Pouvoirs du Président

Pour mener à bien sa mission, le Président bénéficiera des pouvoirs les plus larges prévus par la loi et les statuts. Il les exercera dans les limites de l'objet social et des pouvoirs que la loi et les statuts reconnaissent aux autres organes sociaux.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus parole, la séance est levée à treize heure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et les administrateurs.

Pour lui-même et la société « FINANCIERE G.L.C. »
Monsieur Ludovic COUILLAUD

Monsieur Patrick BERNÈDE

Monsieur Stéphan BUFFA